



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 5 septembre 2024

### Initiative pour l'inclusion : construire sa vie de manière autodéterminée

L'initiative pour l'inclusion sera déposée aujourd'hui à Berne. Elle demande que les personnes en situation de handicap puissent, elles aussi, mener leur vie de manière autodéterminée. Le droit à une assistance personnelle et technique ainsi que le libre choix de leur logement font partie des revendications de l'initiative. Des demandes essentielles qu'[insieme Suisse](#) défend également. Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle doivent pouvoir, dans la mesure du possible, choisir leur lieu de résidence ainsi que la manière dont elles souhaitent vivre. Elles doivent pouvoir gérer leur quotidien de manière autonome.

En Suisse, les personnes vivant avec un handicap mental ne peuvent toujours pas décider de leur lieu de résidence ni de la manière dont elles souhaitent vivre. Alors que l'accès à de nombreux domaines de la vie semble aller de soi pour une personne sans handicap, nombre d'entre eux leur restent inaccessible : **mobilité, accès à la politique, à l'économie, à la culture ainsi qu'à la formation.** L'initiative pour l'inclusion veut changer la donne. Elle demande l'égalité de droit et de fait pour les personnes en situation de handicap et une meilleure protection contre la discrimination.

#### Égalité des droits dans tous les domaines

Des **mesures d'assistance** doivent permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir organiser leur vie de manière autonome et **intégrer le monde du travail.** Celles mises en place jusqu'à maintenant ne sont pas suffisantes. L'initiative pour l'inclusion veut garantir davantage de prestations d'assistance là où cela est nécessaire.

Depuis plusieurs décennies, insieme Suisse s'engage au côté des personnes vivant avec une déficience intellectuelle pour leurs revendications. En tant qu'organisation membre d'Inclusion Handicap, elle soutient l'initiative pour l'inclusion, qui veut ancrer dans la Constitution fédérale l'égalité de droit et dans les faits des personnes en situation de handicap, et ce dans tous les domaines de la vie. Et ainsi obliger le législateur à prendre les mesures nécessaires. « Les personnes vivant avec un handicap mental ont tout autant le droit d'organiser leur vie de manière autonome. Il faut que les choses avancent! », précise Fabian Putzing, directeur d'insieme Suisse.

#### Une initiative largement soutenue

L'initiative pour l'inclusion a été mise sur pied par un groupe de travail composé de représentant·e-s de l'association Tatkraft, de la Fondation pour la démocratie directe ainsi que d'AGILE.CH et d'Inclusion Handicap, dans le cadre d'un processus participatif incluant des personnes en situation de handicap et d'autres associations. En 14 mois seulement, l'initiative pour l'inclusion a récolté le nombre de signatures nécessaires.



**Contact média :**

Lise Tran, responsable communication Suisse romande, 079 733 49 71, [ltran@insieme.ch](mailto:ltran@insieme.ch)

**insieme – pour les personnes en situation de handicap mental. Et avec elles.**

**insieme** Suisse s'engage pour les intérêts des personnes avec un handicap mental et ceux de leurs parents. **insieme** s'investit en faveur d'un cadre propice permettant aux personnes en situation de handicap mental de mener une vie autonome en tant que membres à part entière de la société.

**insieme** Suisse fédère près de 50 associations régionales en Suisse alémanique, romande et au Tessin.